

**Bilan d'activité des professeurs référents
dans les réseaux « Ambition Réussite »
Année scolaire 2008-2009**

LEONARD
Professeur des Écoles

Francis
enseignant 1^{er} degré

Établissement d'affectation : collège Louise Michel (à titre définitif)

Date de la dernière inspection : le 23 mars 2007

Missions auprès des élèves :

- Conception, élaboration et accompagnement des enseignants dans la mise en œuvre des PPRE, niveaux CE1 et CM2, et autres niveaux selon besoins repérés :
 - Participation effective à la passation, la correction et le traitement des évaluations CM2 et CE1 (à venir à cette date). *Les évaluations CM2 ont été utilisées à des fins d'élaboration de PPRE de remédiation concernant des apprentissages liés aux savoirs disciplinaires. Celles de CE1 vont servir à réfléchir des PPRE à mettre en œuvre à la rentrée de CE2.* Il n'a été élaboré cette année aucun PPRE concernant des aspects méthodologiques, peut-être parce que les évaluations n'ont pas eu lieu au même moment de l'année et/ou que leur traitement n'implique plus de réflexion sur la nature des réponses erronées.
 - Le temps imparti à la mise en œuvre des PPRE a été déplacé après la classe sur les créneaux d'accompagnement individualisé, pris en charge par les maîtres titulaires de la classe. *Il ne semble pas y avoir de différence dans l'efficacité du dispositif par rapport aux années précédentes.*
- En école élémentaire : concevoir avec les collègues et mettre en œuvre dans les classes des situations d'enseignements/apprentissages innovantes et à valoriser :
 - Mise en œuvre de séances et accompagnement des collègues dans deux groupes scolaires élémentaires pour un enseignement explicite et déterminé des stratégies nécessaires à la compréhension des textes lus, de nature littéraire et de nature documentaire. Chaque semaine, de novembre 2008 à juin 2009, un créneau de 30 à 60 minutes était dévolu à ces apprentissages en particulier, dans douze des classes de ces écoles. *Les élèves, dès le CP ont acquis des compétences remarquables pour résumer un texte lu en dégagant les idées essentielles, ont acquis des compétences dans l'identification et la qualification des personnages, ont acquis des compétences dans l'utilisation des questions orales et écrites pour les aider à construire le sens du texte. Beaucoup de collègues affirment que leurs élèves ont transféré ensuite (plutôt vers la fin de l'année) des compétences dans d'autres champs.* Il conviendrait donc, en accord avec tous les collègues engagés, de poursuivre ce champ d'investigations car pour beaucoup d'entre eux, il s'agit de la première fois qu'ils expérimentent dans ces enseignements.

Missions particulières liées au projet de réseau :

- Développer la liaison entre les écoles élémentaires et le collège :
 - Une liaison entre deux écoles s'est affirmée cette année. Des objets de travail communs ont été dégagés. *Les collègues échangent des outils de mise en œuvre dans les classes, se conseillent des référentiels, se prêtent des manuels d'éditeurs, mettent en commun des banques d'évaluation, des jeux pédagogiques notamment dans les domaines de la numération et de la compréhension.*
 - Une liaison en début d'année (septembre 2008) a pu avoir lieu entre le collège et les écoles primaires par la mise en place d'une FIL sur le thème de

l'enseignement de la compréhension dans notre réseau. Une trentaine de professeurs du primaire et du secondaire y ont participé durant deux journées. Cette formation a été le point de départ des actions entreprises dans le réseau cette année et le point d'orgue dans la poursuite de l'objectif premier du RAR Louise Michel qui est de favoriser la maîtrise de langue.

- Accompagnement des équipes éducatives dans une recherche de développement des compétences professionnelles :
 - Animation de 4 fois 3 heures de réflexions professionnelles sur le thème de l'enseignement explicite de la compréhension des textes lus avec accompagnement en classe des collègues entre chaque temps de travail entre adultes. Apports conceptuels et théoriques venant appuyer l'exposé fait par les professeurs de ce qu'ils mettaient en place dans leurs classes. *Les collègues en ont tiré une grande satisfaction car, d'après ce qu'ils en disent, c'est ce qui leur permet de mieux conceptualiser leurs pratiques grâce à la mise à distance opérée pendant les animations où ils exposent leurs pratiques professionnelles.*
 - Mise en place d'un temps de formation spécifique à destination de professeurs du premier degré sur le thème de l'évaluation des compétences du Socle Commun de Compétences et de Connaissances : qu'est-ce qu'une compétence, comment procéder à son évaluation, quelles sont les compétences attendues aux différents paliers, quelle logique dans le continuum pédagogique tout au long de la scolarité obligatoire ? *Ce temps a été bénéfique aux collègues qui ont pu notamment mettre en perspective leur part de responsabilité dans l'acquisition de compétences dont la construction dépend d'un travail coordonné et réfléchi sur plusieurs années.*
 - Par ailleurs, je me suis donné comme impératif de placer presque toutes les interventions auxquelles j'ai participé cette année dans la perspective explicite de l'atteinte des compétences attendues aux paliers 1 et 2 du Socle Commun de Connaissances et de Compétences afin de familiariser les collègues avec l'utilisation de ce référentiel.
- Coordination des activités des assistants pédagogiques :
 - Accompagnement des assistants pédagogiques dans les écoles et dans leurs réflexions sur leurs pratiques dans les écoles. Ils disent progresser grâce à l'action conjointe des professeurs et directeurs en école et les temps de réflexion et concertation que nous animons chaque semaine. *Les élèves tirent un grand bénéfice de la présence de ces personnels qui, pour certains, agissent et auprès d'élèves du primaire et auprès d'élèves du collège, contribution supplémentaire à la cohésion d'ensemble et à une meilleure connaissance mutuelle de ces deux « mondes » professionnels.*

Perspectives d'action pour 2009-2010 :

- Poursuite du travail engagé auprès des élèves et des collègues concernant l'enseignement de la compréhension en lecture, en ayant en ligne de mire une implication également des professeurs du collège puisque c'est dans ce domaine que se situent les principales difficultés des élèves du réseau dans toutes les évaluations mises en œuvre.
- Mettre en place une réflexion-action sur le même principe concernant le domaine des mathématiques et notamment dans les champs de la numération et du calcul (posé et mentalisé).
- Poursuivre l'accompagnement des collègues dans l'évaluation des compétences des élèves et le rendu compte de ces compétences aux familles.